

Vous travaillez dans le secteur de la coiffure, soins de beauté et centres de fitness? Votre salaire va augmenter !

Quand votre salaire va-t-il augmenter ?

A partir du 1er mai 2017.

Comment votre salaire va-t-il augmenter ?

Grâce à l'indexation les salaires barémiques et effectifs vont augmenter avec 2% !

Vous trouvez les nouveaux salaires barémiques ci-dessous.

**Votre Liberté
Votre Voix**



Coiffure

Catégorie	
Cat. 1 : Emploi-tremplin	9,8429/heure
Cat. 2 : Diplôme ou 6 mois d'ancienneté dans le secteur	12,3180/heure
Cat. 3 : Autonome ou plus de 5 ans d'ancienneté dans le secteur	13,7973/heure
Cat. 4 : Fonction de direction opérationnelle	15,2775/heure
Cat. 5 : Fonction de direction fonctionnelle	2.678,78/mois
Cat. 5 : Avec 10 ans d'ancienneté dans la fonction (+10%)	2.946,66/mois
Cat. 5 : Avec 20 ans d'ancienneté dans la fonction (+20%)	3.214,54/mois

Salons de beauté

Catégorie	Salaire mensuel
Cat. 1 : Emploi-tremplin	1.788,27
Cat. 2 : Diplôme ou 6 mois d'ancienneté dans le secteur	1.899,63
Cat. 3 : Après 2 ans d'ancienneté sectorielle	1.989,34
Cat. 3 : Après 5 ans d'ancienneté sectorielle	2.088,81
Cat. 3 : Après 10 ans d'ancienneté sectorielle	2.188,27
Cat. 3 : Après 15 ans d'ancienneté sectorielle	2.287,74
Cat. 3 : Après 20 ans d'ancienneté sectorielle	2.387,21
Cat. 4 : Fonction de direction opérationnelle	2.258,35
Cat. 4 : Après 10 ans d'ancienneté sectorielle	2.484,19
Cat. 5 : Fonction de direction fonctionnelle	2.437,74
Cat. 5 : Avec 10 ans d'ancienneté dans la fonction (+10%)	2.681,51
Cat 5 : Avec 20 ans d'ancienneté dans la fonction (+20%)	2.925,29

Votre Liberté
Votre Voix



Centres de fitness

		Ancienneté	+ 5 ans	+ 10 ans	+ 20 ans
Catégorie	Descriptions	Salaire/mois	+5%	+10%	+20%
Catégorie 1	Initiateur fitness ou initiateur fitness de groupe (sans diplôme ou – 6 mois)	1.620,80			
Catégorie 2	Initiateur fitness ou initiateur fitness de groupe (avec diplôme ou + 6 mois)	1.720,49	1.806,51	1.892,54	2.064,59
Catégorie 3	Instructeur fitness ou instructeur fitness de groupe	1.940,21		2.134,23	2.328,25
Catégorie 4	Personal trainer	2.029,42		2.232,36	2.435,30
Catégorie 5	Personal trainer spécialisé et instructeur spécialisé	2.532,73		2.786,00	3.039,28
Catégorie 6	Dirigeant opérationnel	2.202,67		2.422,94	2.643,20
Catégorie 7	Dirigeant fonctionnel	2.378,28		2.616,11	2.853,94

Employés administratifs

Catégorie	Salaire mensuel
I sans diplôme et sans expérience et < 6 m d'anc. secteur	1.620,09
II diplôme ou 6 mois d'anc. secteur sans diplôme	1.720,96
III + 2 ans effectuées sans surveillance	1.802,24
III + 5 ans effectuées sans surveillance	1.883,47
III +10 ans effectuées sans surveillance	2.045,97
IV direction opérationnelles	2.045,97
V direction fonctionnelles	2.208,47
V après 10 ans d'anc. dans la fonction	+10% 2.429,32
V après 20 ans d'anc. dans la fonction	+20% 2.650,16

Votre Liberté
Votre Voix



Coiffure, soins de beauté et centres de fitness – CP 314

Indemnités

Prestations de travail entre 20 et 23 heures :	+ 5 % dans les centres de fitness (à calculer sur les salaires effectifs)
Prestations des dimanches et jours fériés :	+ 50 % dans les centres de fitness (à calculer sur les salaires et rémunérations effectifs)
Prestations des dimanches:	+ 50 % dans les salons de coiffure qui se situent dans les stations balnéaires, les stations climatiques et les centres touristiques (à calculer sur les salaires et rémunérations effectifs)
Complément d'ancienneté:	Intégré dans le barème
Vêtements de travail : achat et entretien	1,50 par jour
Vêtements de travail : entretien	1,00 par jour
Outils de travail: non fourniture et non entretien	424,48 par an

Votre Liberté
Votre Voix

